

BCG 24

Version 1.0 Date d'impression 08.09.2009

Date de révision 07.09.2009

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Informations sur le produit

Nom commercial	:	BCG 24
Utilisation	:	joint, Industrie du bâtiment
Fournisseur	:	BaCoGa Technik GmbH
		Alsfelder Warte 30
		DE 36323 Grebenau
Service responsable	:	BaCoGa Technik GmbH
Téléphone	:	+49 (0) 6646 96 05 0
Téléfax	:	+49 (0) 6646 96 05 55
Numéro de téléphone		
d'appel d'urgence	:	+49 (0) 6646 96 05 0
Adresse e-mail	:	info@bacoga.com
Institut für Toxikologie/		
Centre Antipoison Berlin	:	+49 (30) 19 2 40 (24h/24)
URL	:	www.giftnotruf.de

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Autres informations

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

La préparation aqueuse des substances a énuméré ci-dessous avec des additions dans des concentrations non dangereuses.

Composants dangereux

acide silicique, sel de sodium Concentration: <= 40,00 %

No.-CAS: 1344-09-8 No.-CE: 215-687-4

Classification: Xi; R36/37/38

Les solutions de silicate alkaline de ratio molaire >= 3,2et de concentration < 40%ne sont pas classifiées dangereuses.,

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout

vêtement souillé.

Inhalation : Amener la victime à l'air libre.

R4721 1/6 FR



BCG 24

Version 1.0 Date de révision 07.09.2009 Date d'impression 08.09.2009

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du

savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les

Contact avec les yeux

paupières. Consulter un médecin.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS Ingestion

faire vomir. Appeler un médecin. Si une personne vomit et est

couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

Avis aux médecins

Traitement Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction

approprié

Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens

d'extinction appropriés aux conditions locales et à

l'environnement voisin.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les

fumées.

Équipement de protection spécial pour le personnel

préposé à la lutte contre le

feu

Si nécessaire utiliser un appareil respiratoire autonome et une

tenue de protection totale.

Conseils supplémentaires

Le produit forme couches glissantes avec léau! Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter

dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle. Veiller à une

ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas d'infiltration

dans les sols prévenir les autorités.

Méthodes de nettoyage Les déversements importants devraient être récupérés

> mécaniquement (par pompage) pour être éliminés. Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Après le nettoyage, rincer les traces avec de

l'eau.



BCG 24

Version 1.0 Date de révision 07.09.2009 Date d'impression 08.09.2009

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Conseils pour une manipulation sans danger

Indications pour la protection contre l'incendie

et l'explosion

Conserver le récipient bien fermé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Possibilité pour laver l'oeil au lieu de travail. Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Précautions pour le stockage en commun

Information supplémentaire

sur les conditions de

stockage

Classe de stockage

(Allemagne)

: Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Métaux légers

Ne pas entreposer près des acides.

Protéger du gel.

: 12: Substances liquides non combustibles

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Non applicable

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol

ou de brouillard. Demi-masque avec filtre à particules P2

(Norme Européenne 143).

Protection des mains Pour choisir la protection chimique approprieé aimer:

> Caoutchouc naturel Caoutchouc nitrile caoutchouc butyle

PVC

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition

des premières traces d'usure.

Protection des yeux Mesures d'hygiène

Lunettes de protection hermétiques

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact

avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les

gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains

avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures d'ordre technique



BCG 24

Version 1.0 Date d'impression 08.09.2009

Date de révision 07.09.2009

Pas de précautions spéciales requises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : liquide Couleur : rose Odeur : sans odeur

Données de sécurité

Point/intervalle d'ébullition : > 100 ℃

Point d'éclair : non applicable

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif Densité : env. 1,35 g/cm3; 20 ℃

Hydrosolubilité : soluble

pH : env. 11; 100 g/l; 20 ℃

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter : Acides, Métaux légers

Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec des acides forts. Réactions aux

métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement

d'hydrogène.

Conseils généraux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion : acide silicique, sel de sodium: DL50 rat > 2.000 mg/kg

Contact avec la peau : Peut avoir des effets irritants.

Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.

Expérience chez l'homme : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Autres informations : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Biodégradabilité : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas

valables pour les substances inorganiques. Les composés

organiques du produit sont biodégradables.

R4721 4/6 FR



BCG 24

Version 1.0

Date d'impression 08.09.2009

Date de révision 07.09.2009

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire

: Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer les canalisations ou les eaux. Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Envoyer à

une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages : Vider les restes. Mettre les emballages rincés à la disposition

des services de recyclage locaux. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que

le produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Conseils supplément

aires

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité.

Législation nationale



BCG 24

Version 1.0 Date d'impression 08.09.2009 Date de révision 07.09.2009

WGK (DE) : WGK:1; pollue faiblement l'eau; Classification selon VwVwS du

17 mai 1999, appendice 2

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations

Réglementation relative aux : La StörfallV allemande ne s'applique pas. -

Classées)

Réglementation : Restriction d'emploi: Protection contre les substances

dangereuse contribue a une restriction d'emploi pour le femmes enceintes at les jeunes de moins de 16 ans.

16. AUTRES DONNÉES

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

|| Indique la section remise à jour.